

# APENO

Mairie de ST LYE LA FORET 45 170

## ASSEMBLEE GENERALE DU 5 OCTOBRE 2012

OUVERTURE SEANCE : 18H45

**ABSENTS EXCUSES** : Mr Jean Pierre SUEUR sénateur du LOIRET , Mme Eveline BLIN 1<sup>ère</sup> adjointe mairie de CHANTEAU, Mme Marie Françoise BONNEAU et Mr Alain ROMERO conseillers municipaux commune de FLEURY LES AUBRAIS, Mr Denis ROUET Trésorier de l'APENO, Mr Jean Louis POSTE Président de l'association MAUVES VIVANTES .

### Accueil de la présidente :

Bonjour à toutes et à tous .Merci à vous tous pour votre fidélité à notre association et pour votre assiduité à nos assemblées générales. Je donne la parole à Jean Claude GOMBLAULT qui va nous lire le compte rendu de l'assemblée générale du 28 octobre 2011.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

### RAPPORT MORAL présenté par la PRESIDENTE :

Depuis notre précédente assemblée générale voici un rappel des principaux événements :

Grâce à l'intervention de Mr Jean Pierre SUEUR nous avons eu une entrevue avec Mr le PREFET du LOIRET et lui avons fait part de nos inquiétudes.

Nous avons également rencontré des représentants de la SITA lors d'une réunion organisée par Mr Jean Pierre SUEUR. Concernant le recours auprès du TRIBUNAL ADMINISTRATIF l'audience s'est tenue le 08 novembre 2011 .L'intervention de notre avocat a permis que la décision rendue ne soit pas préjudiciable à l'APENO et que la SITA doit respecter les obligations en matière de sécurité. Il a été décidé de ne pas faire appel auprès du TRIBUNAL de NANTES la procédure d'appel faisant engager des frais pour un résultat trop incertain.

La Commission locale d'information et de surveillance (CLIS) s'est tenue le 18 avril 2012.

### Bilan d'activité du centre

En 2011 le tonnage total de déchets s'élève à 55348 tonnes il est en baisse par rapport à l'année précédente. Les apports de déchets hors département représentent 39,69% des tonnages entrants, à noter que 17 apports de déchets non conformes ont été refusés.

Des évènements mineurs ont été recensés en 2011.

- Déclenchement du portique de radioprotection le 17 aout 2011 provoqué par des pièces d'horlogerie contenant de la peinture radioactive.
- Surcharges et défaut de bâchage des camions.
- déchets interdits au vidage
- consignes non respectées

Les produits radioactifs ont été isolés immédiatement dans un conteneur spécifique éloigné de la zone d'exploitation mais sont restés sur le site.

### Gestion des effluents et surveillance environnementale

Les analyses de la qualité des LIXIVIATS sont réalisées chaque trimestre par le laboratoire IPL Atlantique. Des **dépassements** des valeurs limites ont été relevés au cours de l'année 2011 sur les paramètres suivants : DCO, AZOTE TOTAL, AOX, CHROME, PH.

**L'analyse réalisée en janvier 2012 a révélé des valeurs conformes sur ces paramètres.**

Un aérateur a été installé dans la lagune de lixiviats de CHEVILLY 2 pour permettre un prétraitement des lixiviats avant leur transfert en station d'épuration.



La qualité des eaux pluviales contenues dans les 4 bassins est satisfaisante Des dépassements de la valeur seuil du PH ont été détectés cette année dus a une stagnation des eaux dans les bassins.

S'agissant du BIOGAZ le débit moyen est de 852 m3/h avec un taux de 34% de méthane (CH4).La torchère fonctionne à 91% (objectif ISO 14000 +90%).Les valeurs relevées sont conformes aux valeurs « limite »de rejets.

### Commentaires de l'inspection des installations classées

Visite réalisée le 22 mars 2012

5 non conformités relevées

Dépassement de la concentration en AOX mesurée dans les LIXIVIATS du bassin de CHEVILLY 1

Dépassement des teneurs en CHROME ARSENIC et AZOTE GLOBAL dans les LIXIVIATS du bassin de CHEVILLY 2.

Défaut de réalisation des mesures au point de rejet des effluents industriels issus du site de CHEVILLY 2.

Lors de la réunion de la CLIS en 2011 une demande d'exercice incendie avait été demandée par le PREFET. N'étant toujours pas réalisé le PREFET a demandé que **cet exercice soit obligatoirement réalisé en 2012.**

Les clôtures étant en très mauvais état les sangliers peuvent entrer sur le site et en sortir .Le PREFET demande à l'exploitant de faire le nécessaire pour installer rapidement une clôture adaptée et efficace.

### RAPPORT FINANCIER

Le rapport présenté par la trésorière adjointe est adopté à l'unanimité.

## COMPTE RENDU FINANCIER 2011 2012

### ARRETE AU 30 SEPTEMBRE 2012

RECETTES	MONTANT	DEPENSES	MONTANT
Subventions Collectivités 2011	4 269,90	CB CABINET LEPAGE	1 797,99
Subventions Collectivités 2012	1 813,40		
Adhésions Associations 2011/2012	105		
Adhésions Particuliers 2011/ 2012	970		
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>7 158,30</b>	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1 797,99</b>
<b>REPORT SOLDE CM AU 01 10 2011</b>	<b>3 260,56</b>		
		<b>SOLDE C M AU 30 09 2012</b>	<b>8 620,87</b>
<b>TOTAUX</b>	<b>10 418,86</b>	<b>TOTAUX</b>	<b>10 418,86</b>

### RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DU BUREAU

Tous les membres du bureau sont reconduits à l'unanimité

Madame BEURIENNE souhaite quitter son poste de présidente pour raisons personnelles. Elle propose Mr Jean Claude GOMBAULT pour la remplacer. Une réunion est prévue le 17 octobre pour réorganiser le bureau.

